


Informations de base	
2005/2014(BUD) BUD - Procédure budgétaire	Procédure terminée
Budget rectificatif 1/2005: section III Commission, révision des organigrammes suite à la nomination de la nouvelle Commission Subject 8.40.03 Commission européenne 8.70.60 Budgets annuels antérieurs	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	BUDG Budgets		
Conseil de l'Union européenne			
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire	
	Budget		

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
28/01/2005	Publication de l'avant-projet de budget de la Commission	COM(2005)0025 	Résumé
03/03/2005	Publication du projet de budget du Conseil	06876/2005	Résumé
07/03/2005	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
07/03/2005	Vote en commission		Résumé
08/03/2005	Dépôt du rapport budgétaire	A6-0047/2005	
08/03/2005	Débat en plénière		
10/03/2005	Décision du Parlement	T6-0071/2005	Résumé
10/03/2005	Résultat du vote au parlement		
10/03/2005	Fin de la procédure au Parlement		
03/05/2005	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2005/2014(BUD)
Type de procédure	BUD - Procédure budgétaire
Sous-type de procédure	Budget
Base juridique	Traité Euratom A 177 Traité CE (après Amsterdam) EC 272
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	BUDG/6/26236

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport budgétaire déposé, 1ère lecture		A6-0047/2005	08/03/2005	
Texte budgétaire adopté du Parlement		T6-0071/2005 JO C 320 15.12.2005, p. 0171-0242 E	10/03/2005	Résumé
Conseil de l'Union				
Type de document		Référence	Date	Résumé
Projet de budget du Conseil		06876/2005	03/03/2005	Résumé
Commission Européenne				
Type de document		Référence	Date	Résumé
Avant-projet de budget de la Commission		COM(2005)0025 	28/01/2005	Résumé

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final	
Budget 2005/0332 JO L 113 03.05.2005, p. 0001-0060	Résumé

Budget rectificatif 1/2005: section III Commission, révision des organigrammes suite à la nomination de la nouvelle Commission

2005/2014(BUD) - 10/03/2005 - Texte budgétaire adopté du Parlement

En adoptant le rapport de M. Salvador GARRIGA POLLEDO (PPE/DE, ES), le Parlement européen approuve tel quel le projet de budget rectificatif 1/2005 tel qu'adopté par le Conseil.

Budget rectificatif 1/2005: section III Commission, révision des organigrammes suite à la nomination de la nouvelle Commission

2005/2014(BUD) - 28/01/2005 - Avant-projet de budget de la Commission

OBJECTIF : présentation d'un avant-projet de budget rectificatif 1 au budget 2005 (section III - Commission).

CONTENU : le présent avant-projet de budget (APB) rectificatif vise à adapter la section «Commission» du budget 2005 aux changements entraînés par la révision des organigrammes des services à la suite de la nomination de la nouvelle Commission.

Il fait suite à la décision de la Commission du 22 décembre 2004 qui concrétise, au niveau des organigrammes de la Commission, la répartition politique des portefeuilles des commissaires au sein de la nouvelle Commission (dite Commission «Barroso»).

Cette réorganisation doit également être prise en considération sous l'angle budgétaire. Le présent APB rectificatif vise ainsi à apporter les modifications techniques nécessaires au budget 2005.

S'agissant des dépenses administratives, les lignes administratives concernées sont ainsi ajustées en fonction des modifications apportées aux allocations des ressources humaines entre les différents domaines politiques en question. Plusieurs tableaux présentés à l'annexe de l'APB donnent le détail des lignes touchées par ces modifications budgétaires. À noter, toutefois que l'effet net de ces modifications dans le budget 2005 est neutre sur le plan budgétaire.

Budget rectificatif 1/2005: section III Commission, révision des organigrammes suite à la nomination de la nouvelle Commission

2005/2014(BUD) - 10/03/2005 - Acte final

OBJECTIF : arrêt définitif du budget rectificatif 1/2005.

ACTE LÉGISLATIF : 2005/332/CE, Euratom.

CONTENU : Le Parlement a définitivement arrêté le budget rectificatif 1/2005 de l'Union européenne conformément à sa résolution du 10 mars 2005 (se reporter au résumé de la résolution).

Ce budget vise à adapter la section «Commission» du budget 2005 aux changements entraînés par la révision des organigrammes à la suite de la nomination de la nouvelle Commission (dite « Commission Barroso»).

Budget rectificatif 1/2005: section III Commission, révision des organigrammes suite à la nomination de la nouvelle Commission

2005/2014(BUD) - 03/03/2005 - Projet de budget du Conseil

Le Conseil a élaboré un projet de budget rectificatif n° 1 pour l'exercice 2005 tel qu'il a été transmis par la Commission dans son avant-projet de budget et tel qu'il figure à l'annexe technique de l'exposé des motifs du projet de budget du Conseil (se reporter au doc. 6876/2005 ADD 1 du Conseil).

En vertu de ce projet de budget rectificatif n° 1/2005, le total des dépenses dans le budget 2005 reste inchangé.